



## KIT VISITE DE PRÉ-REPRISE : MUTUALISATION DU RHÔNE À TOUTE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Dr Régis BADEL

Médecin du travail – AST Grand-Lyon – Villeurbanne

### Annick BALDI

Coordonnatrice régionale – Présanse Auvergne-Rhône-Alpes

### Dr Chloé BIDAUD

Médecin du travail – BTP Santé au Travail 38/69 – Villeurbanne

### Dr Frédérique BRUNNER

Médecin du travail – AGEMETRA – Oullins

### Patrice COURNOT

Directeur général – AGEMETRA – Oullins / Délégué régional Présanse Auvergne-Rhône-Alpes

### Dr Stéphanie GONTARD

Médecin du travail – PRESTA Ain & Beaujolais – Bourg-en-Bresse

### Corinne HEITER

Directrice des Opérations Prévention et Maintien en emploi – AST 74 – Annecy

### Patricia PAU

Directrice générale – PRESTA Ain & Beaujolais – Bourg-en-Bresse

### Béatrice PINGAULT

Directrice générale – BTP Santé au Travail 38/69 – Villeurbanne

### Frédéric SAUSSAC

Directeur général – AIST 43 – Le Puy en Velay

### Jean-Robert STEINMANN

Directeur général – AST Grand-Lyon – Villeurbanne

## Introduction / Objectifs :

La loi du 2 août 2021 a pour volonté de renforcer la prévention en Santé au travail et de faire de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle un axe prioritaire. La visite de pré-reprise est un dispositif essentiel du maintien en emploi et le décret du 16 mars 2022 rend son organisation possible dès trente jours d'arrêt de travail.

Dans une démarche collaborative inédite, les SPSTI du Rhône et les partenaires du maintien en emploi ont souhaité communiquer ensemble autour de cette thématique.

Un kit « **Visite de pré-reprise** » a été créé à destination des employeurs, salariés et professionnels de santé. Cet outil vise à guider les différents acteurs concernés dans la mobilisation de la visite de pré-reprise. Le déploiement initialement sur le Rhône est désormais élargi à l'échelle régionale via le PRST4.

## Méthodologie :

► **2020** : début du projet à l'initiative d'un SPSTI du Rhône, en associant le service social de la Carsat et Cap emploi, avec l'intention de promouvoir la visite de pré-reprise.

Rapidement cette initiative a entraîné tous les acteurs du maintien en emploi du Rhône : les quatre SPSTI, la MSA, le service médical de l'Assurance Maladie, le service social de la Carsat, Cap emploi, avec le soutien de la DREETS et de l'Agefiph.

En parallèle, le projet de loi « Santé au travail » visant à prévenir la désinsertion professionnelle a conduit à une réflexion plus globale. Les acteurs du maintien en emploi du Rhône ont alors collaboré durant plusieurs mois pour analyser les besoins du terrain, dans cette période de mouvance législative.

► **2022** : concrétisation du travail collaboratif avec l'élaboration d'un kit « **Visite de pré-reprise** » et son déploiement.

► **2023** : diffusion élargie à la région pour informer les employeurs, salariés et professionnels de santé de l'importance de la visite de pré-reprise, comme l'une des clés de réussite du maintien en emploi.

## Résultats obtenus :

Réalisation du kit Visite de pré-reprise à destination des :

- professionnels de santé : affiche et plaquette,
- employeurs et salariés : plaquettes, guide, modèles de courriers.

Déploiement sur le Rhône depuis septembre 2022 :

- newsletter diffusée par l'Ordre des Médecins du Rhône,

